



AVIS DE RECRUETEMENT D'UN(E) JURISTE AU PROFIT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission : « offrir au secteur culturel et touristique burkinabé un accompagnement technique et financier pour assurer le développement des industries culturelles et touristiques », le Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un (e) juriste).

I. PROFIL DU CANDIDAT

Poste à pourvoir	Diplôme	Exigence du poste
Un (e) juriste	BAC+5 en sciences juridiques et politiques ou tout autre diplôme reconnu équivalent	<ul style="list-style-type: none">- avoir au moins 3 ans d'expériences en qualité de juriste d'entreprise ou auprès de tout autre organisme public ou privé ;- avoir une bonne connaissance du droit des affaires ;- avoir une excellente connaissance des procédures administratives et juridiques ;- avoir une bonne connaissance dans la rédaction et le suivi de la gestion des actes juridiques ;- avoir une bonne connaissance en matière de recouvrement des créances ;- avoir une bonne connaissance de la procédure contentieuse ;- avoir une bonne connaissance en matière de préventions des risques juridiques ;- avoir un esprit critique, d'analyse et de synthèse ;- une excellente connaissance des produits et services bancaires serait un atout.- une connaissance du secteur culturel et/ou touristique serait un atout ;

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats ont l'obligation de satisfaire aux conditions ci-dessous :

- être de nationalité burkinabè ;
- jouir de ses droits civiques ;
- remplir les conditions d'aptitude physique et mentale requises ;
- être de bonne moralité ;
- n'avoir pas été condamné à une peine d'emprisonnement d'au moins trois (03) mois ferme ou d'au moins dix-huit (18) mois avec sursis ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2023.

III. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies comprenant :

- une lettre de motivation adressée à Madame la Directrice Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste, avec mention d'au moins deux références professionnelles ;
- une copie légalisée du diplôme requis ou de l'attestation requise ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabé (CNIB) ;
- une copie des attestations de travail et/ou des références des missions effectuées au poste correspondant.

En cas d'admission, le (la) candidat(e) sera invité(e) à fournir les pièces complémentaires suivantes :

- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

IV. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies) avec la **mention "Candidature au poste de juriste "** au secrétariat de la Direction Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique, sise à la ZAD côté ouest du SIAO à 100m de l'espace culturel Dieudonné de **8h à 16h durant la période du 16 au 29 mars 2023.**

N.B : Seuls les dossiers déposés au cours de la période sus-indiquée seront réceptionnés.

V. PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection comportera une phase de présélection des candidats sur dossier suivi d'un test écrit et d'un entretien avec un jury.

NB:

- **seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour le test écrit et la phase d'entretien ;**
- **aucun dossier de candidature ne sera restitué.**

Le (la) candidat(e) retenu(e) sera soumis(e) à un contrat de travail à durée déterminée (CDD) du droit Burkinabé d'un (01) an dont une période d'essai de trois (03) mois.

Le lieu d'exécution du contrat sera Ouagadougou et Bobo-Dioulasso selon les besoins de l'organisation.

La rémunération du candidat(e) retenu(e) sera conforme à la grille de rémunération du Fonds de Développement Culturel et Touristique.

Pour tout renseignement complémentaire prendre attache avec la Direction Générale du Fonds de Développement Culturel et Touristique, **14 BP 305 Ouagadougou 14.**

Tél. : (+226) 25 48 04 42.

Email: contact@fdct-bf.org

Site web: www.fdct-bf.org